

Questions orales

Je rappelle au ministre qu'en vertu du contrat signé avec le Mexique, le Canada n'a rien à dire sur l'échéancier, le prix, le volume ou la qualité. Tous ces éléments relèvent de l'autorité du gouvernement mexicain. Le ministre a-t-il averti Petro-Canada de veiller à ce que cette situation ne se reproduise plus?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, les fonctionnaires de mon ministère sont en train de réexaminer la situation. Nous en avons discuté déjà et j'aurai d'autres discussions avec eux. Je dois rencontrer le président de Petro-Canada au cours des prochaines semaines, et j'aurai l'occasion, à ce moment-là, de lui faire part des conclusions de mon ministère quant à cette offre de produits pétroliers faite par l'Arabie Saoudite.

Entre-temps, il n'y a pas de négociations en cours, il n'y a pas non plus de démarches entreprises auprès de l'Arabie Saoudite, mais si de telles démarches étaient entreprises un peu plus tard, il est évident que nous verrions à ce que le contrat soit négocié véritablement dans l'intérêt du Canada.

[Traduction]

M. Wilson: Madame le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au même ministre. Le ministre a obligé les raffineries de l'est du Canada à utiliser le pétrole mexicain, malgré leur réticence, ce produit étant plus coûteux et plus difficile à raffiner. En même temps, l'ouest du Canada compte une réserve immobilisée de 50,000 barils d'huile lourde, ce qui correspond à la quantité que nous avons convenu d'acheter au Mexique. Voici ma question: pourquoi le ministre a-t-il obligé les raffineries de l'Est à utiliser du pétrole mexicain, alors que le gouvernement n'a pas cherché à obtenir de ces mêmes raffineries l'assurance qu'elles utiliseraient du pétrole de l'ouest du Canada de même qualité en quantité équivalente? Il ne fait aucun doute que, s'il en avait été ainsi, la balance des paiements, les coûts et la sécurité d'approvisionnement du Canada auraient été beaucoup mieux contrôlés qu'ils ne le sont suite à l'achat du pétrole mexicain.

● (1450)

[Français]

M. Lalonde: Madame le Président, mon honorable ami semble un peu mal informé sur la situation, sur les huiles lourdes, celles de l'Ouest en particulier. Au cours des deux dernières années, nous avons augmenté très substantiellement dans l'Est du Canada la consommation d'huile lourde en provenance de l'Ouest. Il y a cependant un problème que mon collègue connaît sans doute, c'est la difficulté de transporter cette huile de l'Ouest à l'Est du Canada. Très souvent ce qu'il faut faire, c'est procéder à un échange, c'est-à-dire que l'huile part de la Saskatchewan et va vers les États-Unis, et dans l'Est, on procède à des échanges avec des produits américains. En ce qui concerne la diminution de la demande d'huile lourde des États-Unis durant les derniers mois, nous avons pris des mesures pour réduire la taxe canadienne sur les huiles lourdes de façon à rétablir à l'heure actuelle la demande aux États-Unis, et les résultats de mes conversations avec les producteurs de l'Ouest à ce sujet semblent très encourageants.

[Traduction]

LES IMPORTATIONS DE PÉTROLE DU MEXIQUE—LA DISPONIBILITÉ DE BRUT CANADIEN À MEILLEUR PRIX

L'hon. Bill Jarvis (Perth): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Il parle d'un cas où le gouvernement a dû diminuer ses taxes pour essayer de raffermir le marché très faible ou inexistant pour le pétrole canadien, dont une grande partie est enfermée dans le sol de la Saskatchewan et de l'Alberta. Comme le ministre le sait, ce pétrole est le même, en quantité et en qualité, que le pétrole maya que nous importons du Mexique. Afin d'éclaircir la situation, le ministre peut-il nous expliquer quels avantages trouve le Canada à payer environ \$38 le baril pour du brut mexicain de qualité inférieure, quand nous avons en même temps une source d'approvisionnement au Canada à environ deux fois moins cher?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, mon collègue, encore là, semble mal informé. L'huile que nous importons du Mexique comprend une partie d'huile lourde, mais aussi une partie considérable d'huile légère qui est de même qualité que les huiles légères importées d'autres pays. En ce qui concerne l'huile lourde, dans l'Ouest en particulier, je lui rappelle que les systèmes de transport de ce produit sont limités et qu'il n'est pas facile de transporter cette huile d'une façon économique, par pipe-line ou autrement, vers les raffineries de l'Est. Donc, à l'heure actuelle, il est faux de prétendre que les producteurs d'huile lourde dans l'Ouest souffrent du fait que nous importons du pétrole du Mexique. Je lui rappelle, encore une fois, qu'une bonne partie de cette production importée du Mexique comprend des huiles légères.

[Traduction]

M. Jarvis: Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Je suis d'accord avec une partie de sa réponse. Cependant, il se rappellera qu'au début, dans le cadre du contrat avec le Mexique, nous nous attendions à ce que 80 p. 100 du pétrole soit du brut de qualité acceptable et comparable à d'autres pétroles bruts importés, et que 20 p. 100 seulement soit du pétrole maya de qualité inférieure. Or, il semble que ces propositions sont presque inversées et que nous importons près de 80 p. 100 du pétrole brut de qualité inférieure, voire 100 p. 100, car nous n'avons aucun moyen de contrôle sur ce contrat.

Étant donné que nous allons obtenir tout ce pétrole brut de qualité inférieure, le ministre ne pense-t-il pas que cela risque de contribuer à affaiblir des marchés qui ne sont déjà pas brillants, et même inexistantes, comme il l'a signalé, pour le pétrole brut canadien, et compte tenu de ce qui précède, ne pense-t-il pas qu'il est temps de donner l'ordre à Petro-Canada de renégocier le contrat mexicain?

M. Lalonde: Madame le Président, je ne sais pas exactement à quoi mon bon ami fait allusion lorsqu'il parle de ce que nous nous attendions à avoir. Le gouvernement ne s'attendait à rien en particulier. Je sais que lorsque son parti était au pouvoir, pendant ces six mois, il n'a même pas pris la peine de parler aux Mexicains.

M. Baker (Nepean-Carleton): C'est faux.